Réunion publique du Conseil de quartier Buttes Chaumont
Jeudi 08 décembre 2011 – Ecole élémentaire Fessart

- Réunion animée par **François DAGNAUD**, Premier Adjoint au Maire, Délégué du Maire pour le quartier Buttes-Chaumont.

Il est d'abord rendu hommage à « Mimi », SDF décédée récemment après avoir vécu plusieurs années sur le parvis de Saint-Jean Baptiste de Belleville. On remercie ensuite la gardienne de l'école, qui vient de prendre sa retraite.

Ordre du jour

- Resectorisation des collèges de l'arrondissement
- Présentation du projet La Tournée
- Présentation du projet d'éco-quartier rue de la Villette
- Les initiatives des groupes de travail du Conseil de quartier
- Actualités et questions diverses

Resectorisation des collèges de l'arrondissement

- Intervention de **Monsieur ARNOULT, parent d'élève à l'école Alouettes**

Le projet de nouvelle sectorisation des collèges dans le 19e arrondissement amènera une partie des élèves de l'école Alouettes à entrer en 6e au collège Charles Péguy à la rentrée de septembre 2012. Mr Arnoult dénonce une « remise en cause du statut de Chappe comme collège de quartier » et critique « un manque de concertation ».

Réponse de François DAGNAUD :

Une réunion est prévue dès le lendemain à la Mairie avec tous les représentants des parents d'élèves des écoles concernées et de l'union locale de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE). La concertation a bien été menée, en priorité avec les instances représentatives locales de la FCPE.

Pourquoi cette nouvelle sectorisation est-elle indispensable ? Le collège Claude Chappe ne peut plus accueillir tous les élèves du secteur en 6e, faute de place. Nous ne pouvons pas placer les élèves et leurs familles dans l'incertitude et il faut anticiper pour éviter de devoir gérer le problème en urgence, dans les pires conditions, comme l'an passé.

Y a-t-il d'autres solutions ? Sur le secteur Est, le collège Budé de la place des Fêtes est lui aussi obligé de réduire son secteur de recrutement, faute de place. Sur le versant Sud du quartier, pas de disponibilités côté 20e. Sur le Nord, il ne serait pas raisonnable d'envoyer des enfants de 10 ans traverser le parc pour aller à Bergson ou Pailleron. Le principe de proximité et de cohérence territoriale amène donc à travailler à un rapprochement avec le collège Péguy, avenue Simon Bolivar.

Il est vrai que tout le monde préférerait laisser les choses en l'état, compte tenu de l'attachement légitime des familles au collège Chappe. Le conseil de quartier a participé, avec les parents et les enseignants, à la construction d'un lien de confiance dans ce collège, à une époque où la demande des parents était à l'inverse de fuir Chappe. Mais l'effet « baby boom » du début des années 2000 se fait sentir aujourd'hui. On nous reprocherait d'organiser la pagaille à la rentrée prochaine en fermant les yeux.

Question/commentaire

Une directrice d'école dénonce les certificats de complaisance. Elle appelle les familles à ne plus signer des certificats d'hébergement fictifs, qui pénalisent les familles du quartier, sans que personne ne puisse s'y opposer en droit.

Présentation du projet LA TOURNEE

- Intervention de **Carole CUILLIER**, directrice de La Tournée au sein de l'association ALUD.

La tournée est un système de portage à domicile des produits vendus par les commerces de proximité. Cette idée est née dans l'esprit d'entrepreneurs désireux d'utiliser des modes logistiques adaptés aux grandes villes dans le sens du « développement durable ». Il a donc été décidé de développer un service de livraison à pied, comme pour le courrier.

Le projet est expérimenté dans le quartier grâce à l'association des commerçants du Hameau de Belleville, avec le soutien des Mairies du 19e et du 20e arrondissements. Le lancement de La Tournée a eu lieu autour des métros Jourdain et Place des Fêtes.

La Tournée en bref :

- Adhésion gratuite pour les commerçants ;
- 35 adhérents aujourd'hui ;
- Pas d'essence, pas de véhicule. Le principal coût de ce service est la main d'œuvre ;
- Deux venues par jour dans les commerces : on prend et on livre !
- Horaires : de 10h30 à 12h30 et de 19h à 21h, du lundi au samedi.

Durant la phase de test, la livraison est gratuite. Elle passera ensuite au coût unique de 2.40 € TTC/ livraison. Ce service s'adresse à tout le monde : personnes retraitées, actifs, personnes immobilisées chez elles, etc.

Questions/commentaires

- *A qui est facturé le coût de la livraison ?*

La Tournée facture au commerçant à raison de 2.00 € H.T / livraison. Si le commerçant répercute le coût de cette livraison sur la commande, cela coûte 2.40 € T.T.C. Il n'y a aucun échange d'argent entre la Tournée et le particulier : soit la Tournée récupère le paiement à la livraison et le transmet au commerçant ; soit le client paiera le commerçant plus tard. Nous envisageons le paiement par carte bancaire.

- *Si je commande à plusieurs commerçants en même temps et me fais livrer en une seule fois, je vais devoir payer plusieurs livraisons en une, ce qui revient à cher !*

Effectivement, nous n'avons pas de solution pour l'instant mais nous réfléchissons à l'idée d'une somme forfaitaire ou d'un tarif dégressif.

Présentation du projet d'éco-quartier rue de la Villette

- Intervention de Marc PUSSEMIER, président de l'association des commerçants de la rue de la Villette.

L'association des commerçants de la rue de la Villette organise un vide-grenier deux fois par an, en mai et septembre. Elle souhaite mettre en place une action plus « durable », prenant en compte le bien-être des habitants. L'idée a émergé de créer un éco-quartier rue de la Villette (définition Wikipédia : « quartier urbain qui s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique, généralement associés à une implication des habitants »). Des éco-quartiers existent à l'étranger et peut-être également à Paris.

L'association des commerçants s'est mise en relation avec une société de consultants spécialisée dans l'étude de l'empreinte des ressources fossiles et naturelles. Ensemble, ils ont pris la décision d'évaluer l'empreinte écologique de la rue de la Villette à partir des données transmises par cinq commerçants : habitudes d'achats, livraison, etc. Dans la continuité de cette première étape et afin de concrétiser ce projet, l'association a demandé à une paysagiste d'imaginer un aménagement de la rue qui la rendrait plus agréable. Exemple : créer une « zone de rencontre » c'est-à-dire une rue où le piéton est prioritaire, où voiture roule à 20km/h, etc.

Afin de recueillir les avis des habitants du quartier sur ce projet, un questionnaire a été diffusé lors du dernier vide-grenier. N'ayant pas obtenu assez de réponse, l'association diffuse à nouveau le questionnaire lors du Conseil de quartier.

Questions/commentaires

- *Quel est le but du questionnaire ?*

Le but est de recueillir le ressenti des habitants par rapport à ce projet. Les idées de chacun pourront inspirer les projets d'aménagement.

- *Ce projet vise-t-il à renforcer les commerces ? Va-t-il dépasser le simple cadre de la rue de la Villette ?*

Ce projet peut poser les bases d'une réflexion sur les commerces. Il peut également dépasser le cadre de la rue de la Villette qui est avant tout un point de départ pour « commencer petit » et éventuellement grandir.

- *Ce projet est-il destiné aux résidents du quartier ou également aux personnes extérieures qui font usage de la rue et des commerces ?*

C'est précisément le rôle du questionnaire de fournir la matière permettant ensuite d'évaluer les attentes des gens. Ce que vous écrirez sur ce document sera pris en compte pour poursuivre l'élaboration de ce projet. L'association des commerçants ne souhaite pas imposer ce projet, d'où l'importance des réponses au questionnaire. Nous n'avons pas de pouvoir au-delà de ce questionnaire. Tout reste à discuter et à débattre.

François DAGNAUD :

Ce projet d'éco-quartier en est encore à l'étape de l'élaboration. Il est intéressant de connaître l'empreinte écologique d'une rue et d'échanger ainsi ensemble sur un sujet qui concerne tout le monde. Il ne s'agit pas de privatiser la rue de la Villette. La ville est et demeure un lieu de déplacement, d'échanges et de mobilités. Une suite sera donnée au projet après le recueil des données du questionnaire.

Les initiatives des groupes de travail du Conseil de quartier

- **Intervention du groupe de travail CA SE PASS'AUX BUTTES**

Présentation de l'agenda des animations du quartier.

A venir :

- **Bourse aux livres** (5e édition) le 04/02/12 au collège Claude Chappe, de 14h à 18h.
  Partenariat avec la FCPE, la Bibliothèque Fessart, etc.

- **Repas de quartier** le dimanche 24 juin 2011 à partir de 12h.

- **Concours de peinture** dans le parc des Buttes Chaumont.

  Ce concours s'adresse à tous - adultes et enfants -, pour un concours de peintres amateurs sur le thème des Buttes Chaumont. Une remise des prix aura lieu vers 18h à la Mairie du 19e.
  Date prévisionnelle : dimanche 23 septembre 2011.
  Pour participer à l'organisation du projet : contacter Marie Nadine VALAX (valax@noos.fr).
  Evénement à confirmer auprès du Bureau des Conseils de quartier.

- **Intervention d'Alain PIERRE, groupe de travail inter conseil de quartier ENSEMBLE POUR LES BUTTES CHAUMONT**

Le rôle de ce groupe de travail inter conseils de quartier est de représenter les usagers auprès de la Mairie, de faire remonter les suggestions des usagers et de rendre compte de l'évolution du parc des Buttes Chaumont. A l'intérieur de ce groupe sont représentés les six quartiers « limitrophes » du

parc : Danube, Manin Jaurès, Secrétan, Bas Belleville, Place des Fêtes et Buttes Chaumont. Le groupe a rencontré Halima JEMNI, adjointe au Maire, en avril et juin 2011.

Ce groupe mène actuellement une étude sur le Parc des Buttes Chaumont dans l'espoir de recueillir 1000 réponses afin que celle-ci soit représentative des besoins et habitudes des usagers du parc.

L'enquête s'articule autour de trois thèmes principaux qui peuvent être complétés :
- Les équipements : toilettes, etc.
- Le fonctionnement : horaires, services de nettoyage, etc.
- Le « vert » : arbre, pelouses, etc.

Pour information, le plan d'innovation du parc (hydraulique et paysage) est accessible sur www.paris.fr .

François DAGNAUD :

Les Buttes Chaumont sont un parc parisien, qui n'est pas « géré » au niveau de l'arrondissement. Une réunion publique sera organisée début 2012 avec Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris chargée des Espaces Verts, pour une présentation publique des projets de rénovation du parc.

- **Intervention de Gérard JUTEAU, groupe de travail inter conseil de quartier SUR LE PROJET DE TRAVERSE RUE DE BELLEVILLE.**

Ce projet intéresse le 19e et le 20e arrondissement. Il concerne en particulier la desserte des cinq stations de métro les plus profondes de Paris. L'idée est née au sein du Conseil des Anciens. Une traverse pourrait notamment servir à relier le tramway.

François DAGNAUD :
Il s'agit d'un projet en réflexion. Des traverses ont été mises en place en d'autres lieux de Paris. Les difficultés d'accessibilité au métro justifient que l'on s'intéresse à ce projet.
Il faut retenir que le STIF finance les projets de transport dans toute la région. Le STIF doit donc définir des priorités, il n'y a pour l'instant pas de certitude sur les délais de réalisation.

Actualités du quartier

- **Arrivée d'AUTOLIB**
  Intervention de François DAGNAUD

Ce dispositif intéresse les personnes n'ayant pas un besoin quotidien d'une voiture mais seulement de temps en temps. Le dispositif vise à les dissuader d'acheter un véhicule. Les véhicules Autolib' sont non polluants. Une station est ouverte depuis le 05 décembre en face du 76 rue de Botzaris.

Par ailleurs, le projet de station rue Carducci a été définitivement abandonné. Une seconde station sera donc installée ailleurs dans le quartier.

Pour plus d'information sur Autolib' : www.autolib.eu

- **Exposition au FRAC Le Plateau avec ateliers à destination du jeune public**
  Intervention de Pauline LACAZE, Coordinatrice de l'Antenne Espace pédagogique (22 Cours du 7e Art)

Le Frac Île-de-France / Le Plateau organise une exposition autour de Bruno MUNARI, dont le travail, à fort caractère pédagogique, s'adresse pour une large part à un public jeune.

Elle s'intitule "Le sentiment des choses" et sera inaugurée le mercredi 14 décembre. Le Frac Île-de-France propose aux enfants des ateliers gratuits, élaborés à partir de propositions de

Munari : création de livres, de diapositives destinées à être projetées au sein de l'espace du Plateau. Ces ateliers auront lieu le mercredi et le samedi après-midi.

Le Frac Ile de France/ Le Plateau a déjà animé, à l'école Fessart, un atelier qui a suscité l'enthousiasme des enfants et des parents.

Contact FRAC Ile de France/Le Plateau :
Pauline LACAZE
publics@fracidf-leplateau.com
01 76 21 13 45

- **Vente à la découpe de l'immeuble au 26/31 rue Pradier**
  Intervention d'un locataire

La société GESINA, se prépare à vendre « à la découpe » les appartements du 25 rue Pradier, qui compte 203 logements. Les locataires de l'immeuble contestent cette décision qui menace les locataires - dont de nombreuses personnes âgées - de devoir quitter Paris compte tenu des difficultés qu'elles rencontreront pour acheter leur logement ou pour se reloger.

François Dagnaud confirme le soutien de la Mairie aux locataires et rappelle l'enjeu pour l'équilibre du quartier du maintien des classes moyennes. Tout sera fait pour que personne ne se retrouve en panne de logement.

Questions/commentaires

- *Quelle est l'alternative pour éviter d'être délogé ? une préemption de la Mairie ? Retarder la vente ?*

Dans l'équipe municipale, nous pensons qu'il faut sécuriser la classe moyenne, d'autres pensent qu'il faut donner la priorité au logement des plus démunis. Il faudra examiner attentivement la possibilité de racheter l'immeuble, mais il faut être conscient que cela supposerait de débloquer plusieurs dizaines de millions d'euros sur le budget parisien du logement social sans reloger aucun demandeur de logement social.

- **Privatisation de la Villa Fleurie**
  Intervention de Cyril FIAT, président du conseil syndical des copropriétaires.

Après un rappel historique du développement de la Villa Fleurie, il est fait état de la dégradation de la Villa au cours des années ainsi que de la complexité de sa gestion dans la mesure où divers groupements sont concernés par ce parc immobilier : Association Foncière Urbaine Libre (AFUL), Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), SIMPLY, etc.

En résumé, le projet de « résidentialiser » la Villa Fleurie - c'est-à-dire de réserver son accès aux seuls résidents - concerne l'espace privé partagé entre 120 propriétaires. Les résidents font face à des problèmes de vandalisme, de squat, de trafic et de consommation de drogues. Comme il s'agit d'un espace privé, la police intervient difficilement, au risque de laisser transformer cet espace en zone de non-droit.

Questions/commentaires

- *Si cette voie est privatisée, comment allons-nous accéder au Cours du 7e Art ?*

- *Concrètement, comment va-t-on accéder ? Les enfants vont devoir faire le tour ?*

Concrètement il s'agirait de mettre des grilles avec un aménagement paysager. Il y aurait un interphone d'un côté et un accès par badge du côté de la cour du 7e Art.
Il n'y a pas de solution parfaite.

- *On s'est battu il y a 15 ans pour que cette voie reste ouverte… On régresse…*

François DAGNAUD :

Ce projet fait débat. La démarche de Cyril FIAT qui fait entendre la voix des copropriétaires de la villa Fleurie, est malgré tout une ouverture au dialogue. Cette démarche doit être respectée. Nous avons conscience de la situation pénible qui existe souvent sur la Villa Fleurie et le Cours du 7e Art et le précédent commissaire était favorable à la fermeture de la Villa Fleurie, ainsi qu'à la remise en circulation du Cours du 7e art. La Mairie du 19e arrondissement y est opposée.

Un quartier comme le nôtre a besoin de rester ouvert sur lui-même, en veillant aussi à ce qu'il reste agréable à vivre pour tous ses habitants.

L'avis des pompiers sur un éventuel projet de fermeture sera de toute façon sollicité pour garantir l'accès des secours.

Questions diverses

- **Rénovation du Monoprix**

Les travaux débuteront au Printemps 2012. Une nouvelle crèche municipale de 44 berceaux ouvrira dans ce cadre en août 2013.

- **Lycée CLAVEL / EREA**

Ce lycée est fermé depuis le mois de juin 2011. Le Conseil régional prévoit des travaux pour accueillir, en 2016, les formations aux métiers du bâtiment de l'actuel Lycée Saint-Lambert du 15e.

- **Cours du 7e art**

La Mairie reste très vigilante sur la situation et à l'écoute des habitants. Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- A propos des scooters : un nouveau commissaire est arrivé il y a quelques mois. Celui-ci a enfin mis en place une équipe qui passe le soir.

- Sur la mobilisation des forces de police : des suppressions de postes massives ont eu lieu au niveau national, 400 à Paris, limitant leur capacité d'intervention.

- Sur le problème du comportement des groupes de jeunes : le club de prévention AJAM a fait un diagnostic. Le rôle des clubs de prévention est d'intervenir quand il y a enfance en danger or l'AJAM a constaté que les jeunes occupant le cours du 7e Art n'étaient ni en souffrance, ni en rupture. Par ailleurs, un dispositif confidentiel de suivi des élèves en décrochage scolaire existe.

Des correspondants de nuits sont mobilisés chaque fois que des tensions entre jeunes sont palpables.

- **Horaires d'ouverture du Parc des Buttes Chaumont**

Il n'y a aucun projet d'ouverture nocturne du Parc des Buttes Chaumont.